

7 Vivre ensemble – 7.3 Handicap

Resplendino Isabelle – MoDem Belgique

En matière de scolarisation, la prise en charge des besoins spécifiques des élèves (handicaps ou autres) doit s'effectuer dans une dynamique d'inclusion.

Il est donc indispensable de faire intervenir les professionnels spécialisés (paramédicaux et pédagogiques) au sein même des établissements, en collaboration avec l'équipe éducative, sous le sceau d'un secret professionnel partagé.